

Merci Dr Blachier. Blachier vs Wonner : victoire par KO du Dr Blachier !



(Du second degré ? Mais, non, mais non !)

À Martine.



1

Une fois n'est pas coutume j'ai regardé TPMP présenté par Cyril Hanouna. Vous pourriez penser « *Tiens, il n'y avait rien sur France Culture ?* ».

Je vous le dis tout net, là n'est pas la raison, même si l'hypothèse était d'une grande logique.

Hier sonnait le retour de qui ? Du grand docteur Blachier !

Vous comprenez maintenant pourquoi entre un dîner avec belle-maman, un rendez-vous chez le dentiste ou une visite à l'hospice pour voir mon ami Carlo, j'ai choisi de regarder C8.

Il faut dire que ce grand spécialiste nous manquait, lui qui était présent toute la journée sur les chaînes d'information durant la Grande Guerre, je parle bien sûr de la Première Guerre mondiale.

Mais pas n'importe laquelle, de **la première guerre mondiale contre le Covid !**

Tel un général, il venait nous abreuver de stratégies de lutte, de conseil de défense, de fronts à occuper, d'ennemis, de confinements, de masques, de

gestes barrière et bien entendu de vaccination ou de rappels, mais aussi de pertes parmi les troupes.

Cet homme était dévoué corps et âme au point qu'il était parfois possible de le voir au même instant et en direct sur deux chaînes d'info.

À sa décharge, il n'était pas possible de lui reprocher de délaissé des patients qu'il n'a jamais eus.

Pour celles, ceux et ceux² qui me suivent, j'ai déjà écrit un texte sur ce grand homme³ que je vous invite à lire ou à relire.

Et oui, le docteur Blachier a préféré une carrière à l'abri des patients afin de se consacrer pleinement à des tâches plus grandioses et plus nobles que de soigner le rhume d'une chieuse de 9 ans voulant manquer l'école, amenée par une mère hypocondriaque.

Point inédit dans l'histoire de la science, **il ne s'est jamais trompé durant la crise Covid !**

A-t-il déjà commis des erreurs durant sa vie, la question peut se poser.

Toujours en est il que de mauvaises langues au cerveau plus étroit que celui d'Homo Floresiensis, faisaient courir le bruit que celui-ci avait passé son temps à se tromper dans ses prédictions plus ou moins apocalyptiques ou rassuristes selon les phases de la lune.

Nul doute que le Dr Blachier était un disciple du grand professeur Ferguson qui a toujours prédit une fin du monde qui ne s'est pas produite... grâce à lui.

Homme d'exception s'il en est, à qui l'on a malhonnêtement reproché⁴ de ne pas respecter le confinement qu'il avait fait imposer.

Revenons à Martine Wonner.

Je parlerai de cette odieuse personne plus tard, mais je me demande, sans en avoir les preuves, si cette Mme Wonner dont il est question dans ce texte n'avait pas critiqué aussi le Dr Blachier sur ce sujet.

Je ne le redirai qu'une seule fois, mais :

Si les prédictions de M. Blachier ne se sont (quasi ?) jamais révélées exactes, c'est justement la preuve de l'exactitude de ses modèles prédictifs.

Étant conscient de la présence, parmi mes lecteurs, de complotistes qui ne pigent rien, je vais prendre la peine d'essayer de leur faire comprendre l'impossible.

Accrochez-vous comme vous pouvez !

Si le Dr Blachier n'avait pas fait de prédictions, alors les autorités sanitaires n'auraient pas pris les décisions qui

s'imposaient.

Décisions qui de fait ont provoqué un décrochage dans le continuum espace-temps, faisant que les prédictions ne se sont pas réalisées.

Pour être plus clair :

Si les prévisions eussent été différentes, la réalité eût aussi été différente.

C'est donc la preuve de l'absolue exactitude de l'ensemble de ses prédictions, preuve du génie de l'homme et de son équipe.

S'il était nécessaire de vous convaincre, voici un nouvel exemple.

Le 6 avril 2020, il déclarait :

« Tant que le premier pic n'est pas passé, le confinement est obligatoire⁵ »

Puis le 15 mai 2021 :

*« Aujourd'hui, on a un niveau de décrue de l'épidémie qui est à peu près le même que celui que l'on avait eu lors du deuxième confinement, ce qui prouve bien que le confinement était une solution par excès », a-t-il poursuivi.
Pour cela, il ne « faudrait même plus le réclamer » en cas de nouvelle hausse des contaminations⁶. »*

Certains pourraient s'étonner que le confinement dût être obligatoire en 2020 alors même qu'il était devenu inefficace, en tous les cas pas plus efficace que son absence, en 2021.

La raison en est pourtant simple.

Pour celles et ceux et celles qui manquent d'attention, je vous précise que le premier confinement était en 2020 alors que le 2e était quand ? En 2021. Vous voyez bien que ce n'est pas la même année !

Ces précisions ayant pour objet de vous rappeler les compétences hors du commun du personnage.

Avec le retour de la 9e vague, il était logique d'inviter à nouveau ce spécialiste, d'autant plus pour contrer Mme Wonner suspendue pour un an par l'Ordre des médecins.

Petite parenthèse sur l'Ordre.

Il faut raison garder et cesser de rappeler à tout va que le conseil de l'Ordre a été créé sous Vichy.

Ce n'est qu'un malheureux hasard de calendrier.

Le mythe voudrait qu'il ait été créé afin de pouvoir recenser et exclure les médecins juifs.

La réalité est toute autre comme nous le rappelle le site du syndicat « les généralistes » :

« Xénophobie et antisémitisme étant intimement liés, la législation de Vichy a tôt fait d'exclure de la profession les médecins français de "race juive", toujours dans une relative indifférence de leurs confrères : le 3 octobre 1940, la loi portant statut des Juifs leur ferme l'accès à la fonction publique et à l'enseignement ; rares sont les "grands patrons", tel Robert Debré, qui bénéficient de dérogations. Le 2 juin 1941, le second statut des Juifs verrouille l'accès aux professions libérales conduisant dans chaque département à la mise en place d'un numerus clausus de 2 % de médecins juifs sur l'effectif total de la profession. Charge à l'Ordre de les recenser et de juger de ceux qui, parmi les médecins, remplissant les conditions dérogatoires (avoir rendu à l'état français des services exceptionnels ou être issu d'une famille établie en France depuis au moins cinq générations) pourront continuer à exercer ou non et le cas échéant, de dénoncer les contrevenants à l'autorité administrative⁷. »

C'est là que l'on voit le chemin parcouru par notre « civilisation ».

Qui au 21^e siècle pourrait imaginer des médecins ou des pharmaciens dénoncer des confrères ?

Je poursuis par le livre « L'éviction des médecins juifs dans la France de Vichy » de Henri Nahum :

« La perte des illusions est évidente dans la correspondance échangée entre le Dr André Meyer et son ami et collègue d'internat, Bernard Ménétrel, devenu médecin personnel et secrétaire particulier du Chef de l'État. Au début André Meyer demande surtout à Ménétrel d'intervenir pour qu'il soit autorisé à se présenter au concours de médecin des hôpitaux ; il ne comprend pas pourquoi il est l'objet de mesures discriminatoires : sa famille est française depuis de nombreuses générations, il est lui-même de religion catholique, en outre il a toujours été « d'idées nationalistes » et regrette de ne pouvoir participer à « l'effort de relèvement du pays » ; il ne comprend pas pourquoi il a été convoqué par la police et a subi un long interrogatoire ; il ne doute pas que son ami Ménétrel fera cesser ces vexations.

Une circulaire du 16 juillet 1941 du directeur général de... Quelques mois plus tard, le ton a changé. "Tout le monde se demande, écrit-il, pourquoi

nous avons encore un gouvernement si celui-ci ne peut même pas préserver des plus odieux sévices des gens comme nous, purs Français, fiers de l'être et dignes en tous points de l'être, n'ayant jamais commis aucune faute, quelle qu'elle soit [...] Que vais-je devenir ? Que vont devenir ma femme et mes enfants⁸. »

Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il est odieux de suspendre des médecins intègres qui plus est reconnus par leur communauté. Médecins qui ne font que soigner et n'ont commis aucune faute. Imaginez les suspendre sous prétexte qu'ils ne répondent pas à une loi discriminatoire édictée par un gouvernement dictatorial !

Dieu nous en préserve, ces pratiques barbares remontent à des temps révolus.

Ce qui me permet de conclure qu'il faut cesser de blâmer cet ordre.

Revenons donc à cette Mme Wonner, même si je m'en passerais bien volontiers.

J'ignore les raisons, mais il se trouve que M. Hanouna a invité Mme Wonner. Rappelons que Mme Wonner, ex-médecin non vacciné et ex-député a été récemment suspendue pour un an par l'Ordre des médecins. Je m'étonne de la clémence de la sanction qui a été prononcée.

Sanction ayant pour but de bien faire comprendre aux autres médecins qui auraient la folie de désobéir le sort qui les attendrait.

De quoi s'est rendue coupable cette dame qui, rappelons-le, n'est toujours pas vaccinée à l'aune de la 9e vague ?

D'avoir critiqué la politique sanitaire !

Quand je vous dis que tout fout le camp en France.

De plus, Mme Wonner avance des arguments totalement dénués de sens et frôlant la psychiatrie pour se justifier.

J'ai toujours parlé en tant que député, la preuve en est je n'étais pas en exercice, car suspendue.

Ce n'est pas tout, et de rajouter :

La constitution garantit la libre parole des députés ou des sénateurs (pour ne citer qu'eux).

J'ai déjà entendu des personnes de mauvaise foi, mais là cela dépasse l'entendement.

Depuis quand la constitution devrait être respectée à la lettre, depuis quand devrait-elle être garante de la démocratie et de nos institutions ?

Tout le monde sait que c'est une sorte de « *guide de bonne pratique* », un fil conducteur, un « *état d'esprit* ».

Guide que l'on peut suivre plus ou moins, mais certainement pas des lois gravées dans le marbre !

Imaginez-vous des lois qui s'appliqueraient à l'ensemble des individus sans distinction de couleur de peau, de race, de religion, de santé, de conditions sociales, etc. ?

Bien heureusement, il y a la théorie et les faits.

Liberté d'expression :

Pour exemple :

Le Conseil constitutionnel a précisé en 1994 que la liberté d'expression est une « liberté fondamentale d'autant plus précieuse que son existence est une des garanties essentielles du respect des autres droits et libertés⁹. »

Nous voyons bien que c'est purement théorique, bien heureusement ! La protection de la démocratie, ce que certains appellent abusivement « *censure* », est indispensable avec tous les complotistes qui nous entourent.

Il en va de la survie de notre idéal républicain.

L'eurodéputé Yannick Jadot¹⁰ est sans doute celui dont l'analyse pertinente résume pour le mieux la situation.

Il déclare à propos du controversé milliardaire Elon Musk qui a racheté Twitter, et annoncé mettre fin à toute censure d'expression qui ne tombaient pas sous le coup de la loi, y compris rétablir le compte d'un ancien Président des USA :

« Twitter tue la démocratie, tue la politique, avec Twitter à la fin c'est Trump qui gagne. »

« Ça veut détruire la pensée complexe, ça veut détruire au fond tout ce qui fait une démocratie. »

C'est là que l'on comprend pourquoi nous sommes des gueux tandis qu'il est

député.

Seule une intelligence supérieure est en capacité d'appréhender la complexité du problème.

Je dirais pour le paraphraser :

C'est par la judiciarisation de la liberté d'expression et de la censure de tout ce qui est contraire à la doxa ou issu du Ministère de la Vérité, que nous pourrions échapper à la pensée unique et ainsi sauver le pluralisme et notre démocratie.

Nous voyons bien que les propos critiques de l'ex-député Wonner en direction du gouvernement et de la politique sanitaire menaçaient de fait la démocratie et qu'il fallait la faire taire.

Pour en revenir à l'émission, la coupable Wonner a bien tenté de défendre l'indéfendable.

Bien heureusement M. Hanouna avait eu l'intelligence d'inviter l'éminent Dr Blachier afin de rétablir la Vérité (*du jour*).

TPMP veut bien autoriser la présence de « *malades* » sur son plateau, mais prend toujours soin d'inviter une autorité au-dessus de tout soupçon (*ou conflits d'intérêts*) afin de rétablir la Vérité.

Ceci permettant au public abruti par nature de ne pas prêter foi aux délires déversés par des complotistes.

Probité, moralité et indépendance

À ce titre, le Dr Blachier dont l'entreprise propose à ses clients des modèles mathématiques prédictifs n'a de fait aucun conflit d'intérêts durant la pandémie Covid.

C'est ce qui lui permet de pouvoir s'exprimer en toute indépendance.

Même si, selon ses déclarations¹¹, son entreprise a augmenté son chiffre d'affaires durant la période Covid, sa médiatisation aurait été de nature à lui faire perdre des clients.

De plus « *le spécialiste Martin Blachier révèle avoir refusé de l'argent du gouvernement¹²...* »

On n'en voit pas tous les jours des hommes comme le Dr Blachier qui refusent un marché juteux pour garder sa liberté et on indépendance !

Je ne pourrais pas en dire autant de cette Mme Wonner.

Une femme qui brave son gouvernement, se fait virer de son parti, devient paria, n'est pas réélue, refuse de se faire un faux passe vaccinal comme

nombre de ses confrères, ne peut plus exercer son métier de psychiatre, ni même à titre bénévole, et j'en passe... Et qui de plus poursuit son « combat ». Convenez que c'est louche, non ?

Comment pouvez-vous croire qu'il puisse exister des personnes comme Mme Wonner qui mettraient en péril leur assise dans la société, leur réputation, leur confort financier, voir même leur existence pour défendre les valeurs auxquelles elle serait viscéralement attachée et les droits de l'homme ?

Réveillez-vous, il doit y avoir anguille sous roche !

L'homme qui ne se trompe jamais !

Je vous rappelle que Martin, quant à lui dit toujours la Vérité et ne se trompe jamais.

En fait ce n'est jamais lui qui commet des erreurs.

C'est juste la Vérité qui évolue au fil du temps en fonction de paramètres que des esprits simples comme les nôtres ne sont pas en capacité d'appréhender et de comprendre.

Il a parfaitement mis le doigt sur la culpabilité évidente de Mme Wonner. Cette dame ne se cache même pas et revendique ses crimes avec une quasi-délectation.

Elle semble tellement déconnectée du réel qu'elle semble y voir une lettre de noblesse.

Responsabilité aggravée de Mme Wonner

Je n'ai pas la retranscription exacte de l'émission, mais le sens est respecté :

Mme Wonner, vous avez par vos propos dissuadé des personnes fragiles de se vacciner.

Sous-entendu que ces personnes sont peut-être mortes aujourd'hui. On s'approche presque du meurtre avec préméditation.

Notez que le Dr Blachier, avec sa gentillesse légendaire, sa modestie et son besoin de ne heurter personne, ne l'a pas accusée frontalement de crime contre des petits vieux, quand bien même ce ne serait que vérité.

Le docteur Blachier a ajouté que :

Le produit est indispensable afin de se protéger des formes graves du Covid.

Il semblerait que la notion de protection d'autrui et de transmission soit passée aux oubliettes.

Le sujet de la transmission et de la protection est pour autant assez complexe, car dans la même interview¹³, celui-ci précisait en avril 2021 :

Le vaccin protège contre la sévérité des symptômes, « mais on ne sait pas encore s'il protège contre la transmission. Selon les premières études, ce serait le cas, mais c'est encore incertain. »

Et de rajouter :

« Quand vous êtes vaccinés, vous avez une protection proche de 100 %. Le port du masque, ce n'est pas pour vous protéger, mais pour protéger les autres. Si la personne en face de vous est également vaccinée, le masque n'a plus aucun intérêt. »

Notez qu'il répétait encore avec justesse cette vérité scientifique incontestable que je vous traduis :

Le masque ne filtre les virus que dans un sens, celui qui le porte peut attraper le Covid, tandis qu'il ne peut pas le donner.

Une vérité répétée est une vérité répétée !

À titre personnel je trouve dommage que l'on ne fût pas obligé de porter deux masques, un dans un sens et l'autre retourné afin que le porteur du masque soit aussi protégé.

Mais bon, je ne suis pas spécialiste comme le dirait si justement le Dr Blachier, je n'ai ni ses diplômes ni son expérience de terrain dans le domaine des virus et encore moins le chiffre d'affaires de son entreprise.

Le docteur Blachier a posé LA question à Mme Wonner lui demandant si elle préconisait une énième dose de rappel d'injection.

Celle-ci, avec sa mauvaise foi habituelle, a botté en touche voulant retourner la charge de l'accusation :

De quelles études disposez-vous prouvant que le vaccin est ou était efficace pour les personnes de plus de 60 ans ?

Un sous-entendu un peu bizarre laissant entendre que :

Pour préconiser une thérapeutique, il faudrait disposer tout du moins de preuves, au moins d'indices concordants sur son efficacité et son innocuité.

Ceci est globalement assez stupide comme nous le savons tous.

Preuve d'efficacité des vaccins

Je vous rappelle que l'étude de Pfizer BioNTech ayant permis l'autorisation conditionnelle de mise sur le marché ne portait ni sur les enfants, ni sur les femmes enceintes, ni sur les personnes âgées, ni sur la transmission, etc.

Ce qui n'a empêché en rien une vaccination de masse de ces profils. Rappelons aussi que l'autorisation a été basée sur les seules affirmations de Pfizer indépendamment de toutes études indépendantes, mais aussi qu'elle n'eut pas été autorisée s'il y avait eu des traitements efficaces.

Si vous êtes un lecteur naïf qui n'a pas regardé l'émission, vous pourriez imaginer que le Dr Blachier a été en mesure de citer des dizaines d'études prouvant que la vaccination permettait de réduire les formes graves chez les plus de 60 ans.

Une évidence me direz-vous et d'autant plus qu'il l'affirme. Hop, l'affaire est dans le sac, terminée la Martine, fin de l'émission !

Vaccinez-vous, il est prouvé que c'est efficace !

Ici encore je vois bien que vous n'êtes pas médecin en santé publique comme le Dr Blachier.

Il ne s'est pas abaissé à fournir la liste des études demandées, ce qui aurait mis fin immédiatement à toute polémique.

Au lieu de tomber dans la facilité, celui-ci n'a pas hésité à sortir l'argument imparable :

"Quelle est votre légitimité ?" (pour oser critiquer et demander)

Pour le paraphraser :

Vous m'avez dit que vous êtes psychanalyste, vous n'avez donc pas la légitimité et la compétence pour poser la question.

Ce à quoi Mme Wonner a tenté une pirouette bien pitoyable en disant qu'elle

était médecin psychiatre avec un bac+12, sous-entendu qu'elle aurait une forme de compétence ou une légitimité à poser des questions, réponse pour le point curieuse.

Mme Wonner n'ayant pas la légitimité de poser la question sur l'efficacité du vaccin,

nous avons donc bien la preuve que le vaccin protège des formes graves grâce à la démonstration magistrale de Martin Blachier.

Dernier point intéressant, et là, je ne remercierai jamais assez M. Hanouna.

Notons qu'il est quand même bizarre de s'interroger sur leur efficacité alors même qu'une cinquième dose est indispensable pour se protéger "efficacement". Ce seul fait devrait être de nature suffisante pour ne pas douter de la pertinence de l'injection.

Vous imaginez bien que si cela ne fonctionnait pas, on ne préconiserait pas des doses supplémentaires.

La complotiste a non seulement voulu discréditer ces vaccins "sûrs et efficaces" en voulant faire part d'effets secondaires dont certains seraient graves.

Le Dr Blachier n'a jamais douté de leur innocuité, la preuve en est qu'il a toujours refusé d'injecter ses enfants¹⁴.

Le 15 mai 2021, il déclarait à ce sujet :

"Tant qu'on n'a pas vacciné tous les adultes, on ne va pas vacciner tous les enfants", le 26 avril son tweet disait. « La vaccination des enfants, c'est une hérésie ! Ce qu'il faut, c'est vacciner 100 % de la population vulnérable. »

Du fait que la quasi-intégralité des vieux a reçu au moins une dose selon le gouvernement, j'imagine qu'il a dû les vacciner depuis.

Mythe des effets secondaires

Les effets secondaires des injections expérimentales sont bien entendu un non-sujet.

Ici encore, le Dr Blachier nous a rappelé avec l'intelligence, le brio et l'honnêteté intellectuelle qu'on lui connaît, que :

Mme Wonner n'a pas les diplômes, l'expérience, la compétence, pour lire un document officiel de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament).

D'autre part Mme Wonner a affirmé que moins de 10 % (je n'ai plus son chiffre exact en tête) des effets indésirables étaient signalés.

Les mêmes maux engendrant les mêmes problèmes, elle n'a pas plus la

compétence pour lire les études :

« La notification spontanée est une méthode passive, fondamentale pour générer des alertes, mais trop peu exhaustive (1 à 10 % des effets indésirables graves sont notifiés) rendant nécessaires des études pharmacoépidémiologiques qui visent à confirmer ou infirmer les alertes identifiées par notification spontanée¹⁵. »

Ni les affirmations sur le site du LEEM¹⁶

« On sait par ailleurs que seuls 5 à 10 % des effets indésirables sont déclarés seulement ce qui laisse beaucoup d'ombre sur la connaissance réelle des médicaments. »

Bien heureusement, Cyril Hanouna a mis fin aux propos complotistes de Mme Wonner qui n'avaient aucune valeur, comme cela a été répété, pour lire des documents officiels sur les effets secondaires. Ainsi les millions de téléspectateurs de cette émission n'auront pas eu à subir de désinformation issue des autorités sanitaires et pourront continuer à dormir sur leurs deux oreilles.

Pour résumer

L'émission a été sauvée par la présence, la compétence et les arguments imparables de ce grand spécialiste.

Je n'ai aucune peine à comprendre pourquoi il a pu squatter les plateaux télé depuis des mois.

Grâce à lui les Français ont eu plein accès à la Vérité.

Non seulement il affirme, mais, qui plus est, nous cite systématiquement les sources qui lui permettent de tenir son discours au même titre que tous les médecins médiatiques qui nous livrent la Vérité sur les plateaux télé.

Ce n'est hélas pas le cas de ce pauvre Dr Wonner qui s'obstine à vouloir comprendre et diffuser des études ou des documents officiels alors même qu'elle n'a pas, comme le dit si bien M. Blachier, les compétences ni pour les lire, ni les comprendre.

Bien heureusement, les médias mainstream bloquent quasi intégralement le discours de personnes comme le Dr Wonner pour ne laisser s'exprimer que celles et ceux qui savent et à qui l'on ne demande JAMAIS les sources pour leurs affirmations choc.

La protection des Français est essentielle. Je me réjouis par ailleurs de la suppression du statut d'organe de presse¹⁷ pour le torchon complotiste

« France-soir ».

« Soutenez la science, soutenez Martin Blachier et ses collègues, soutenez les autorités sanitaires, soutenez le gouvernement et surtout soutenez notre Président aimant¹⁸ ! »

Il en va de la sécurité sanitaire, des droits de l'homme et de la démocratie.

Merci

Alain Tortosa¹⁹

2 décembre 2022

<https://7milliards.fr/tortosa20221203-blachiervsWonner-wonnerko.pdf>

1

<https://twitter.com/TPMP/status/1598401728713400321?s=20&t=LkuAg77fe4hqfn5g2YyBLg>

2 En écriture inclusive, voir ce site très intéressant sur <https://www.blog.eninclusif.fr/post/celles-et-ceux-en-%C3%A9criture-inclusive-epicene>

3 « Qui est ce Dr Martin Blachier cofondateur de “public health expertise” ? »

« Pourquoi est-il si écouté alors même qu'il semble être un commercial qui prend ses prédictions au café du commerce ? »

<https://7milliards.fr/tortosa20201009-blachier.pdf>

4

<https://www.rtl.fr/actu/international/royaume-uni-le-monsieur-confinement-du-pays-ne-le-respecte-pas-et-demissionne-7800489406>

5

<https://www.tflinfo.fr/sante/video-dr-martin-blachier-tant-que-le-premier-pic-n-est-pas-passe-le-confinement-est-obligatoire-2150204.html>

6

<https://www.cnews.fr/videos/france/2021-05-13/Covid-19-lepidemiologiste-martin-blachier-estime-que-le-teletravail>

7

<https://lesgeneralistes-csmf.fr/2021/08/10/egora-histoire-ne-sous-vichy-quand-le-sombre-passe-de-lordre-des-medecins-resurgit/>

8

https://www.cairn.info/revue-archives-juives1-2008-1-page-41.htm?try_download=1

9 <https://justice.ooreka.fr/astuce/voir/553907/liberte-d-expression>

10
<https://www.europel.fr/politique/twitter-tue-la-democratie-accuse-yannick-jadot-4145863>

11
<https://www.programme-television.org/news-tv/Martin-Blachier-a-t-il-profite-de-la-crise-du-Covid-19-pour-son-business-Il-repond-4687043>

12
<https://www.programme-television.org/news-tv/Crise-du-Covid-19-le-specialiste-Martin-Blachier-revele-avoir-refuse-de-l-argent-du-gouvernement-4684291>

13
<https://www.20minutes.fr/sante/3026787-20210422-coronavirus-peut-assouplir-gestes-barrieres-entre-personnes-vaccinees>

14
https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/martin-blachier-pourquoi-il-na-pas-encore-ete-vaccine_468848

15 Pharmacovigilance des vaccins – 01/01/05
<https://www.em-consulte.com/article/39063/pharmacovigilance-des-vaccins>

16 <https://www.leem.org/sites/default/files/pharmacovigilance.PDF>

17
https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/11/30/france-soir-n-est-plus-consideré-comme-site-d-information-en-ligne_6152434_3234.html

18 Second degré ? Mais non, mais non.

19 Telegram <https://t.me/+cNljt4jKWeVW0I1o>